

4174. « du martyr et en ayant rempli un flacon, il s'éloigna, « joyeux, de Canterbury¹. »

Cet appareil de contrition eut un plein succès ; et ce fut avec enthousiasme que les bourgeois des villes et les serfs des campagnes entendirent prêcher dans les églises que le roi s'était réconcilié avec le bienheureux martyr par la pénitence et par les larmes². Il arriva, par hasard, dans le même temps, que Guillaume, roi d'Écosse, qui avait fait une incursion hostile sur le territoire anglais, fut vaincu et fait prisonnier auprès d'Alnwick, dans le Northumberland³. La population saxonne passionnée pour l'honneur de saint Thomas, crut voir dans cette victoire un signe évident de la bienveillance et de la protection du martyr, et dès ce jour elle inclina vers le parti du vieux roi, que le saint paraissait favoriser. Par suite de cette impulsion superstitieuse, les Anglais indigènes s'enrôlèrent en foule sous la bannière royale, et combattirent avec ardeur contre les complices de la révolte. Tout pauvres et méprisés qu'ils étaient, ils formaient la grande masse des habitants, et rien ne résiste à une pareille force lorsqu'elle se trouve organisée. Les opposants furent défaits dans toutes les provinces, leurs châteaux pris d'assaut, et un grand nombre de comtes et de barons emmenés prisonniers. « On en prit tant, dit « un contemporain, qu'on avait peine à trouver assez de « cordes pour les lier, et assez de prison pour les enfermer⁴. » Cette suite rapide de victoires arrêta le projet de descente

¹ Sancta... martyris aqua potatus, et ampulla insignitus... (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 4427, ed. Selden.)

² Nobili martyre Thoma... jam placato... (Girald. Cambrens. Hibernia expugnata; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 782.)

³ Ibid.

⁴ Tot proceres capti... ut vix vincitis vincula, vix captis carceres invenirentur. (Ibid.)

en Angleterre formé par Henri-le-Jeune et par le comte de Flandre¹. 4174.

Mais sur le continent, où les populations soumises au roi d'Angleterre n'avaient point pour l'Anglais Beket d'affec- 4174
à
4175.
tion nationale, les affaires de Henri II ne prospérèrent pas davantage après sa visite et sa flagellation au tombeau du martyr. Au contraire, les Poitevins et les Bretons se relevèrent alors de leur première défaite, et renouèrent plus étroitement leurs associations patriotiques. Eudes de Porrhoët, dont le roi d'Angleterre avait autrefois déshonoré la fille, et qu'ensuite il avait banni, revint d'exil, et rallia de nouveau en Bretagne ceux que fatiguait la domination normande². Les mécontents firent plusieurs coups de main audacieux qui rendirent célèbre dans ce temps la témérité bretonne³. En Aquitaine, le parti de Richard reprenait aussi courage, et de nouvelles troupes d'insurgés se rassemblaient dans la partie montueuse du Poitou et du Périgord, sous les mêmes chefs qui, peu d'années auparavant, s'étaient soulevés à l'instigation du roi de France⁴. La haine du pouvoir étranger réunissait autour des seigneurs des châteaux les habitants des villes et des bourgs, hommes libres de corps et de biens ; car la servitude n'existait point au midi de la Loire comme au nord de ce fleuve⁵. Des barons, des châtelains, des fils de châtelains sans patrimoine, suivirent aussi le même parti par un motif moins

¹ Chron. Albini, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 483.

² Tunc repedavit Endo de exilio et cœpit recuperare terram suam. (Ibid., p. 565.) — Voyez plus haut, liv. VIII.

³ Britonum temeritate... (Acheri Spicilegium, t. III, p. 365.)

⁴ Chron. Albini, loc. supr. cit.

⁵ Gaufredi Vosiensis. Chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVIII, p. 216.)

1174 pur, dans l'espoir de faire fortune à la guerre¹. Ils com-
 à
 1175. mencèrent la campagne en s'attaquant aux riches abbés et
 aux évêques du pays, dont la plupart, suivant l'esprit de
 leur ordre, soutenaient la cause du pouvoir établi. Ils pil-
 laient leurs domaines, ou, les arrêtant sur les routes, ils les
 enfermaient dans quelques châteaux pour les forcer à payer
 rançon². Parmi ces prisonniers se trouva l'archevêque de
 Bordeaux, qui, d'après les instructions papales, avait ex-
 communié les ennemis de Henri le père en Aquitaine, comme
 l'archevêque de Rouen les excommuniait dans la Norman-
 die, l'Anjou et la Bretagne³.

A la tête des révoltés de la Guienne figurait, moins par
 sa fortune et son rang que par son ardeur infatigable, Ber-
 trand de Born, seigneur de Haute-Fort, près de Périgueux,
 homme qui réunissait au plus haut degré toutes les qua-
 lités nécessaires pour jouer un grand rôle au moyen âge⁴.
 Il était guerrier et poète, avait un besoin excessif de mou-
 vement et d'émotions; et tout ce qu'il sentait en lui d'ac-
 tivité, de talent et d'esprit, il l'employait aux affaires
 politiques. Mais cette agitation, en apparence vaine et
 turbulente, n'était pas sans objet réel, sans liaison avec le
 bien du pays où Bertrand de Born était né. Cet homme
 extraordinaire semble avoir eu la conviction profonde que
 sa patrie, voisine des états des rois de France et d'Angle-
 terre, ne pouvait échapper aux dangers qui la menaçaient
 toujours d'un côté ou de l'autre, que par la guerre entre
 ses deux ennemis. Telle, en effet, paraît avoir été la pensée

¹ Insurrexerunt multi... viri inopes. (Addenda chron. Richardi Pictav.,
 apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 419.)

² Archiepiscopi, episcopi, monachi, clerici, ubi inventi sunt capiuntur.
 (Ibid.)

³ Ibid.

⁴ Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours, t. V,
 p. 76.

qui présida, durant toute la vie de Bertrand, à ses actions 4174
 et à sa conduite. « En tout temps, dit son biographe pro- à
 « vencial, il voulait que le roi de France et le roi d'Angle- 4175
 « terre eussent guerre ensemble, et si les rois avaient paix
 « ou trêve, alors il se *penait* et se travaillait pour défaire
 « cette paix¹. » Par le même motif, Bertrand mit en usage
 tout ce qu'il avait d'adresse pour faire éclore et envenimer
 la querelle entre le roi d'Angleterre et ses fils; il fut l'un
 de ceux qui, s'emparant de l'esprit du jeune Henri, éveil-
 lèrent son ambition et le poussèrent à la révolte². Il prit
 ensuite un égal ascendant sur les autres fils et même sur le
 père, toujours à leur détriment et au profit de l'Aquitaine.
 C'est le témoignage que rend de lui son vieux biographe,
 avec l'orgueil d'un homme du midi, étalant la supériorité
 morale d'un de ses compatriotes sur les rois et les princes
 du nord: « Il était maître toutes fois qu'il voulait, du roi
 « Henri d'Angleterre et de ses fils, et toujours voulait-il
 « qu'ils eussent guerre ensemble, le père, et les fils, et les
 « frères, l'un avec l'autre³. »

Ses efforts, couronnés d'un plein succès, lui acquirent
 une célébrité funeste auprès de ceux qui ne voyaient en lui
 qu'un conseiller de discordes domestiques, qu'un homme
 cherchant malicieusement, pour parler le langage mys-
 tique du siècle, à soulever le sang contre la chair, à diviser
 le chef et les membres⁴. C'est pour cette raison que le poète

¹ E s'il avian patz ni treva, ades se penava e s'percassava ab sos sir-
 ventes de desfaz patz. (Raynouard, Choix des poésies originales des
 Troubadours, t. V, p. 76.)

² Ibid.

³ Seingner era, totas ves quan se volia, del rei Enric d'Englaterra et
 del fils de lui; mas tótz temps volia que ill aguesson guerra ensems, lo
 paire, et lo fils, e'l fraire l'un ab l'autre. (Ibid.)

⁴ Caro desævít in sanguinem. (Roger. de Hoved. Annal., pars poster.,
 apud rer. anglie. Script., p. 534, éd. Savile.)

1174 italien, Dante Alighieri, lui fait subir, dans son *Enfer*, un
à châtement analogue à l'expression figurée par laquelle on
1175. désignait sa faute. « Je vis, et il me semble encore le voir,
« un tronc sans tête marcher vers nous, et sa tête coupée
« il la tenait d'une main par les cheveux, en guise de lan-
« terne... Sache que je suis Bertrand de Born, celui qui
« donna au jeune roi de si mauvais conseils¹. » Mais Ber-
trand fit plus encore : il ne se contenta pas de donner au
jeune Henri contre son père ces conseils que le poète ap-
pelle mauvais, il lui en donna de semblables contre son
frère Richard ; et quand le jeune roi fut mort, à Richard
contre le vieux roi ; puis enfin, quand ce dernier fut mort,
à Richard contre le roi de France, et au roi de France contre
Richard. Il ne souffrait pas qu'il y eût entre eux un instant
de bon accord, et les animait l'un contre l'autre par des
serventès ou chants satiriques fort à la mode dans ce temps².

La poésie jouait alors un grand rôle dans les événements
politiques des contrées situées au sud de la Loire. Il n'y
avait pas une paix, une guerre, une révolte, une transac-
tion diplomatique, qui ne fût annoncée, proclamée, louée
ou blâmée en vers. Ces pièces de vers, souvent composées
par les hommes mêmes qui avaient pris une part active aux
affaires, étaient d'une énergie qu'on a peine à concevoir
dans l'état de mollesse où est tombé l'ancien idiome de la
Gaule méridionale, depuis que le dialecte français l'a rem-
placé comme langue littéraire³. Les chants des *trobadores*,

¹ Sappi ch'i' son Beltram dal Bornio, quelli
Che diedi al Re Giovann' i mai conforti.
(Inferno, canto xxviii.)

² Toute pièce de poésie provençale qui traitait un sujet étranger à
l'amour s'appelait *serventès*, en vieux français *servantois*, comme étant
d'un genre inférieur à la poésie amoureuse ou *chevaleresque*.

³ Raynouard, Poésies des Troubadours, passim.

ou poètes provençaux⁴, toulousains, dauphinois, aquitains,
poitevins et limousins, circulant rapidement de château en
château et de ville en ville, faisaient à peu près, au xii^e
siècle, l'office de papiers publics dans le pays compris entre
la Vienne, l'Isère, les montagnes d'Auvergne et les deux
mers. Il n'y avait point encore dans ce pays d'inquisition
religieuse ; on y jugeait librement et ouvertement ce que,
dans le reste de la Gaule, on osait à peine examiner. L'in-
fluence de l'opinion publique et des passions populaires se
faisait sentir partout, dans les cloîtres des moines comme
dans les châteaux des barons ; et, pour en revenir au sujet
de cette histoire, la dispute de Henri II et de ses fils remua
d'une manière si vive les hommes de l'Aquitaine, qu'on
retrouve l'empreinte de ces émotions dans les écrits, ordi-
nairement peu animés, des chroniqueurs en langue latine.
L'un d'eux, habitant ignoré d'un monastère obscur, ne
peut s'empêcher d'interrompre son récit pour entonner en
prose poétique le chant de guerre des partisans de Richard⁵ :

« Réjouis-toi, pays d'Aquitaine, réjouis-toi, terre de
« Poitou ; car le sceptre du roi du nord s'éloigne. Grâce à
« l'orgueil de ce roi, la trêve est enfin rompue entre les
« royaumes de France et d'Angleterre ; l'Angleterre est dé-
« solée et la Normandie est en deuil³. Nous verrons venir
« à nous le roi du sud avec sa grande armée, avec ses arcs
« et ses flèches. Malheur au roi du nord, qui a osé lever la
« lance contre le roi du sud, son seigneur ; car sa ruine

⁴ *Trobairre*, dans les cas obliques *trobador*, *trouveur*, *inventeur*. La
population d'outre-Loire, suivant son système de grammaire et de pro-
nociation, disait *trouvère* à tous les cas.

² Addenda chron. Richardi Pictav., apud Script. rer. gallic. et francic.,
t. XII, p. 419.

³ Exulta, Aquitania, jubila, Pictavia, quia sceptrum regis aquilonis
recedet a te. (Ibid.)

1174 « approche, et les étrangers vont dévorer sa terre¹. »
à
1175.

Après cette effusion de joie et de haine patriotique, l'auteur s'adresse à Éléonore, la seule personne de la famille de Henri II qui fût vraiment chère aux Aquitains, parce qu'elle était née parmi eux.

« Tu as été enlevée de ton pays et emmenée dans la terre « étrangère². Élevée dans l'abondance et la délicatesse, tu « jouissais d'une liberté royale, tu vivais au sein des ri- « chesses, tu te plaisais aux jeux de tes femmes, à leurs « chants, au son de la guitare et du tambour; et mainte- « nant tu te lamentes, tu pleures et te consumes de cha- « grin³. Reviens à tes villes, pauvre prisonnière⁴....

« Où est ta cour? où sont tes jeunes compagnes? où sont « tes conseillers? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont « subi une mort ignominieuse; d'autres ont été privés de « la vue; d'autres, bannis, errent en différents lieux⁵. Toi, « tu cries, et personne ne t'écoute; car le roi du nord te « tient resserrée comme une ville qu'on assiège: crie donc, « ne te lasse point de crier; élève ta voix comme la trom- « pette, pour que tes fils t'entendent; car le jour approche « où ils te délivreront, où tu reverras ton pays natal⁶. »

A ces expressions d'amour pour la fille des anciens chefs nationaux, succèdent un cri de malédiction contre les villes qui, soit par choix, soit par nécessité, tenaient encore

¹ Rex vero austri in multitudine gravi, cum arcu et sagitta ingredietur illuc. Væ regi aquilonis... (Addenda chron. Richardi Pictav., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 420.)

² Translata es de terra tua et deducta ad terram quam ignorasti. (Ibid.)

³ Tu autem mollis et tenera regia libertate fruebaris. (Ibid.)

⁴ Revertere, captiva, revertere ad civitates tuas. (Ibid.)

⁵ Ubi sunt familiæ tuæ? ubi sunt adolescentulæ tuæ? ubi sunt consiliarii tui? Alii de terra sua... (Ibid.)

⁶ Obsidionem posuit super te rex aquilonis... clama... ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam. (Ibid.)

pour le roi de race étrangère, et des exhortations belliqueuses pour celles de l'autre parti, qui étaient menacées d'une attaque des troupes royales. 1174 à 1175.

« Malheur aux traîtres qui sont en Aquitaine! car le jour « du châtement est proche¹. La Rochelle redoute ce jour; « elle double ses murs et ses fossés; elle se fait ceindre de « tous côtés par la mer, et le bruit de ce grand travail va « jusqu'au delà des monts². Fuyez devant Richard, duc « d'Aquitaine, vous qui habitez ce rivage; car il renversera « les glorieux, il brisera les chars et ceux qui les montent; « il anéantira, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tous « ceux qui lui refuseront l'entrée de la Saintonge³. Mal- « heur à ceux qui vont au roi du Nord pour lui demander « du secours! malheur à vous, riches de La Rochelle, qui « vous confiez dans vos richesses! le jour viendra où il n'y « aura pas de fuite pour vous, où la fuite ne vous sauvera « pas; où la ronce, au lieu d'or, meublera vos maisons; « où l'ortie croîtra sur vos murailles⁴.

« Et toi, citadelle maritime, dont les bastions sont élevés « et solides, les fils de l'étranger viendront jusqu'à toi; « mais bientôt ils s'enfuiront tous vers leur pays, en dé- « sordre et couverts de honte⁵. Ne t'épouvante point de « leurs menaces, élève hardiment ton front contre le nord, « tiens-toi sur tes gardes, appuie le pied sur tes retranche- « ments, appelle tes voisins pour qu'ils viennent en force

¹ Væ perjuræ genti quæ terram Aquitanorum inhabitat, festinat namque dies... (Ibid.)

² Timebit ergo Rupella... (Ibid.)

³ O! fugite a facie Ricardi Aquitanorum ducis... ipse enim subvertet gloriosos terræ, quadrigas et ascensores eorum. (Ibid.)

⁴ Væ vobis qui opulenti estis in Rupella, qui confiditis in divitiis vestris. (Ibid., p. 421.)

⁵ Filii alieni venient usque ad te, sed pudoris ignominia cooperti, singuli ad terram suam fugient. (Ibid.)

1174 « à ton secours¹ ; range en cercle autour de tes flancs tous
à
1175. « ceux qui habitent dans ton sein et qui labourent ton ter-
« ritoire, depuis la frontière du sud jusqu'au golfe où re-
« tentit l'Océan². »

Les succès de la cause royale en Angleterre permirent bientôt à Henri II de repasser le détroit avec ses fidèles Brabançons et un corps de Gallois mercenaires, moins disciplinés que les Brabançons, mais plus impétueux, et disposés, par la haine même qu'ils portaient au roi, à faire une guerre furieuse à ses fils³. Ces hommes, habiles dans l'art des embuscades militaires et de la guerre de parti dans les bois et dans les marais, furent employés en Normandie à intercepter les convois et les vivres de l'armée française, qui alors assiégeait Rouen⁴. Ils y réussirent si bien, à force d'activité et d'adresse, que cette grande armée, craignant la famine, leva subitement le siège et se retira⁵. Sa retraite donna au roi Henri l'avantage de l'offensive. Il reprit pied à pied tout le territoire que ses ennemis avaient occupé durant son absence ; et les Français, fatigués encore une fois des dépenses énormes qu'ils avaient faites inutilement, déclarèrent de nouveau à Henri-le-Jeune et à son frère Geoffroy qu'on ne pouvait plus les aider, et que, s'ils désespéraient de soutenir seuls la guerre contre leur père, ils

¹ Erige audacter faciem tuam contra faciem aquilonis, sta super custodiam tuam, et pone gradum tuum super munitionem tuam. (Addenda chron. Richardi Pictav., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 421.)

² Pone in gyrum circa latus tuum omnes domesticos tuos, qui terram tuam incolunt. (Ibid.)

³ Roger. de Hoved. Annal., pars poster., apud rer. anglie. Script., p. 540, ed. Savile.

⁴ Misit Wallenses suos ultra Secanam ad nemora exploranda. (Benedict. Petroburg., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 460.)

⁵ Ibid., et t. XII, p. 484.

eussent à se réconcilier avec lui¹. Henri-le-Jeune et Geoffroy, dont la puissance était peu de chose sans un secours étranger, furent contraints d'obéir. Ils se laissèrent mener à une entrevue des deux rois, où on leur fit faire diplomatiquement des protestations de repentir et de tendresse filiale.

L'on convint d'une trêve qui devait donner au roi d'Angleterre le temps d'aller en Poitou obliger, par la force, son fils Richard à se soumettre comme les deux autres². Le roi de France jura de ne plus fournir à Richard aucune espèce de secours, et imposa le même serment aux deux autres frères, Henri et Geoffroy³. Richard fut indigné en apprenant que ses frères et son allié venaient de faire une trêve et l'en avaient exclu. Mais, incapable de résister seul à toutes les forces du roi d'Angleterre, il retourna vers lui, implora son pardon, rendit les villes qu'il avait fortifiées, et, quittant le Poitou, suivit son père sur la frontière de l'Anjou et de la France, où se tint un congrès général ou un *parlement* pour la paix⁴. Là fut rédigé, sous forme de traité politique, l'acte de réconciliation entre le roi d'Angleterre et ses trois fils. Plaçant leurs mains dans celle de leur père, ils lui prêtèrent le serment d'hommage lige, forme ordinaire de tout pacte d'alliance entre deux hommes de puissance inégale, et tellement solennelle dans ce siècle, qu'elle établissait entre les contractants des liens réputés

¹ Ibid., t. XIII, p. 460. — Lodowicus, rex Francorum et comes Flandrensium, sumptibus tædiosis affecti quos pro rege Anglorum juvenem impenderant... (Matth. Paris., t. I, p. 434.)

² Benedict. Petroburg., loc. supr. cit.)

³ Et ipsi juraverunt quod nec rex Franciæ, nec juvenis rex, nec aliquis ex parte illorum aliquo modo succursum faceret prædicto Ricardo. (Ibid., p. 461.)

⁴ Ibid.